

**Organisme de formation : ARCHE TALENTS**

**SIRET : 39179046600083**

**Référence et Intitulé : ATCVRH4-1 - Fondamentaux de la gestion RH des gardiens et employés d'immeuble**

**Durée : 05h30**

**Type : Classe virtuelle**

**Public :**

Gestionnaires de Copropriété

**Objectifs pédagogiques :**

- Appréhender la population spécifique des employés et gardiens d'immeuble (identifier les similitudes et les différences).
- Identifier les bons réflexes et repères de la gestion quotidienne des employés et gardiens.
- Prévenir les risques de contentieux.

La formation vous conduira sur le terrain à déterminer le type de personnel nécessaire (gardien ou employé d'immeuble) et d'établir les éléments essentiels de leurs contrats.

**Pré-requis :**

Aucun

**Programme :**

Partie 1 : Les points clés du statut des Gardiens et Employés d'Immeuble

**1 - Les points communs entre les 2 statuts**

1. Les missions
2. Pesée de poste

**2 - Les différences entre les 2 statuts**

1. UV / temps de travail
2. Rémunération
3. Logement de fonction

**3 - L'élaboration du contrat de travail**

1. CDI - CDD ? Le motif du contrat
2. La constitution du dossier d'embauche

Partie 2 : La gestion sociale des Gardiens et Employés d'Immeuble



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](https://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**  
9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137  
Auprès de la Préfecture de la Région Centre  
N° SIRET : 39179046600083  
N° TVA Intra. : FR03391790466

### 1 - Les formalités à l'embauche

1. DPAE
2. Visite d'information et prévention
3. Mutuelle et prévoyance
4. Période d'essai

### 2 - La vie courante

5. Congés payés
6. Maladie et ses conséquences
7. Les cas de modification du contrat de travail

### 3 -Le disciplinaire

8. Construction du dossier disciplinaire

### 4 - Les autres cas de fin de contrat

9. La démission - La retraite
10. Libération du logement de fonction
11. Les différents préavis

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive à distance. Elle alternera entre apports du formateur, mises en situations et réponses aux questions.

Les stagiaires ont accès à la classe virtuelle sur la plateforme formation d'Arche Talents via le "Compte Apprenant" au minimum 10 minutes avant le début.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com), par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

### Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) ainsi qu'une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via le compte apprenant de chaque stagiaire).

### Matériel nécessaire :

Ordinateur avec une connexion Internet.

### Accessibilité PSH :

Nos formations en classe virtuelle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions de suivi, merci de nous informer à l'avance de vos besoins spécifiques. Mélody



GENET, référente handicap, est disponible à tout moment pour vous accompagner dans la mise en place des adaptations nécessaires au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com).



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**

9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137  
auprès de la Préfecture de la Région Centre  
N° SIRET : 39179046600083  
N° TVA Intra. : FR03391790466